Image not found or type unknown

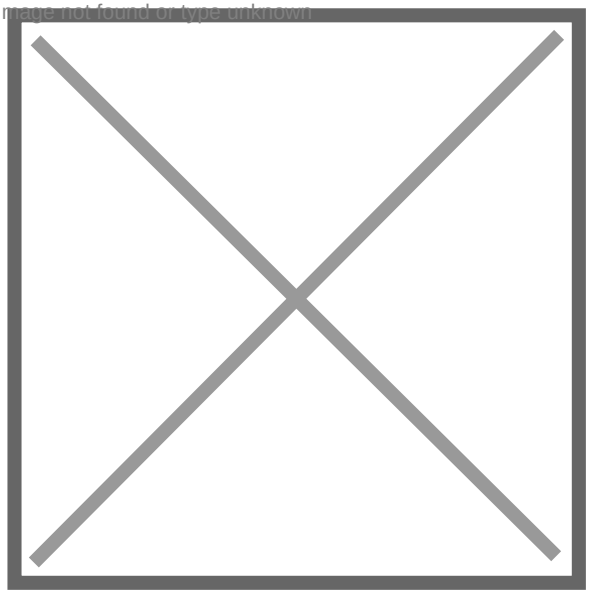

Renouvellement titre de séjour

Par **Trip**, le **05/06/2022** à **19:31**

Bonjour dans mon pays d'origine j'ai obtenu ma licence, en voulant continuer mon master ici en France, l'Université qui m'a accepté m'a exigée de reprendre ma deuxième. Arrivée ici je me rends compte que la filière dans laquelle je suis ne me convient plus. Du coup j'ai commencé les démarches pour changer de filière l'année prochaine dans une autre école et là je vais devoir recommencer en première année, j'ai passé tous les concours, je les ai réussis. Je voudrais savoir si j'aurai des soucis pour le renouvellement de mon titre de séjour en sachant que je ne me suis pas vraiment donnée à fond dans mes études cette année.

Par **amajuris**, le **06/06/2022** à **10:50**

bonjour,

vous devez notamment remplir les conditions ci-dessous:

Vous devez justifier du caractère réel et sérieux de vos études. L'ensemble de votre cursus depuis votre entrée en France est pris en compte.

Le caractère réel et sérieux de vos études est notamment vérifié au moyen :

de votre assiduité,
de vos résultats aux examens,
des diplômes que vous obtenez,

des explications que vous fournissez si vous changez de cursus.

source : renouvellement titre de séjour étudiant

salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés